




## LE REGLEMENT DU TRAIL DE LA TIEULE 2024

Mise à jour du : mardi 4 juin 2024

1	Le Trail de La Tieule est organisé le <b>dimanche 30 juin 2024</b> par l'association sportive X-Sports Lozère.
2	Le Trail de La Tieule est composé de trois épreuves chronométrées et deux randonnées. -> Les trails de 13km et 28 km sont inscrits au Challenge Trail de l'Aubrac aux Gorges du Tarn. 
3	<b>Distances et âges :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le petit Trail de La Tieule 7km 200m+ (chronométré) / A partir de 14 ans révolus si licencié Ecole de trail/FFA/FFCO/FFTri ; autres jeunes dès 16 ans dans l'année.</li><li>- Le Trail de La Tieule 14km 450m+ (chronométré) / A partir de 16 ans dans l'année.</li><li>- La Grande boucle de la Tieule 28km 850m+ (chronométré) / solo : à partir de 20 ans dans l'année. Par équipe : 19 ans et + pour la partie 19km / 16 ans dans l'année et + pour la partie 9km.</li><li>- Randonnées 7km et 13 km (non chronométré)</li></ul>
4	Le nombre de participants total sur les courses est limité à 300.
5	La randonnée n'est pas limitée en nombre de participants.
6	<b>Les inscriptions:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les trails 7km/13km/28km : en ligne ou sur place (tarifs majorés)</li><li>- Randonnée : sur place.</li></ul>
7	<b>Les tarifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le petit Trail de La Tieule 7km = 7€ hors frais plate-forme (10€ sur place)</li><li>- Le Trail de La Tieule 14km = 14€ hors frais plate-forme (20€ sur place)</li><li>- La Grande Boucle de La Tieule 28km (solo ou duo) = 25€ hors frais plate-forme (30€ sur place)</li><li>- La randonnée 7km=5€ / 13km = 10€</li><li>- Repas 8€ en ligne / 10€ sur place</li></ul>
8	<b>Les documents à fournir aux épreuves chronométrées des Trails 7km/13km/28km</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Certificat médical de moins de 1an avec la mention « de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou bien l'attestation de Parcours de Prévention Santé (PPS) qui se fait en ligne sur <a href="https://pps.athle.fr/">https://pps.athle.fr/</a></li><li>- Ou Licence FFA, FFtri, FFCO en cours de validité.</li><li>- Autorisation parentale pour les mineurs.</li><li>- Paiement</li></ul> <b>Les documents à fournir pour une inscription épreuves non chronométrées.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Autorisation parentale pour les mineurs sur la randonnée</li><li>- Paiement</li></ul> Aucune inscription ne sera validée si le dossier est incomplet.

9	<p><b>Les horaires :</b></p> <p><b>Dimanche 30 juin 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir de 6h30 jusqu'à 20 min avant le départ retrait des dossards 7km/13km/28km + rando</li> <li>- 8h30 : départ du 28km solo (Course du Challenge Trail de L'Aubrac aux Gorges du Tarn 2023)</li> <li>- 9h : départ du 28km en équipe, partie A (19km)</li> <li>- 9h10 : départ du 14km (Course du Challenge Trail de L'Aubrac aux Gorges du Tarn 2023)</li> <li>- 9h20 : départ du 28km en équipe, partie B (9km)</li> <li>- 9h30 : départ du 7km et randonnées</li> </ul>
10	<p><b>Courses chronométrées (dossards et puces) :</b></p> <p>Le système de chronométrage et les résultats seront gérés par notre prestataire. Une puce individuelle permettra la gestion des résultats.</p>
11	<p><b>Epreuves chronométrées (ravitaillement et matériel obligatoire) :</b></p> <p><b>28km solo</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 l d'eau minimum (obligatoire)</li> <li>• un gel et/ou une barre (obligatoire)</li> <li>• téléphone (obligatoire)</li> </ul> <p><b>Ravitaillements : 1 à 2 points de ravitaillement liquide / 2 ravitaillements liquide et solide + arrivée</b></p> <p><b>28km par équipe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.5l d'eau minimum (obligatoire)</li> <li>• un gel et/ou une barre (obligatoire)</li> <li>• téléphone (conseillé)</li> </ul> <p><b>Ravitaillements : 1 point liquide + 2 ravitaillements liquide et solide sur le 19 ; pas de ravitaillement solide sur le 9 (éventuellement un liquide selon la météo) + arrivée</b></p> <p><b>14km</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0.5l d'eau minimum (obligatoire)</li> <li>• un gel et/ou une barre (obligatoire)</li> <li>• téléphone (conseillé)</li> </ul> <p><b>Ravitaillements : 1 point de ravitaillement liquide / 1 ravitaillements liquide et solide + arrivée</b></p> <p><b>Le Trail de 7km :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0.25l d'eau minimum (obligatoire)</li> <li>- un gel et/ou une barre (conseillé)</li> <li>- téléphone (conseillé)</li> </ul> <p><b>Ravitaillement :</b> uniquement à l'arrivée, pas de zone de ravitaillement sur le parcours pour le Trail 7km et la randonnée 7km (sauf, si la météo le nécessite, un point liquide sur le parcours)</p>
12	<p><b>Remise des prix:</b></p> <p><u>Trail 28km</u> solo : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1<sup>er</sup> Espoir + 1<sup>er</sup> Espoir</p> <p>Trail 28 km duo : 1<sup>er</sup> duo homme/1<sup>er</sup> duo Femme/1<sup>er</sup> duo mixte + 1<sup>er</sup> duo jeunes (équipe dont les deux coureurs ont 20 ans ou moins)</p> <p><u>Trail 14km</u> : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1<sup>er</sup> cadet/ 1<sup>re</sup> cadette/ 1<sup>er</sup> junior/1<sup>er</sup> junior F sans cumul de lot</p> <p><u>Trail 7km</u> : 1/2/3 Général + 1/2/3 Féminines + 1<sup>er</sup> Minime/1<sup>re</sup> Minime/1<sup>er</sup> cadet/ 1<sup>re</sup> cadette/ 1<sup>er</sup> junior/1<sup>re</sup> junior sans cumul de lot</p>

**Les Catégories d'âge 2024**  
(valable jusqu'au 31 août 2024, ces catégories changeront le 1er septembre 2024)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1989 et avant
Seniors	SE	1990 à 2001
U23 / Espoirs	ES	2002 à 2004
U20 / Juniors	JU	2005 et 2006
U18 / Cadets	CA	2007 et 2008
U16 / Minimes	MI	2009 et 2010
U14 / Benjamins	BE	2011 et 2012
U12 / Poussins	PO	2013 et 2014
Éveil Athlétique	EA	2015 à 2017
Baby Athlé	BB	2018 et après

13	<p><b>Lots :</b> Une dotation sera offerte à chaque participant en fonction de l'épreuve.</p>
14	<p><b>Stationnement :</b> Stationnement obligatoire sur les parkings situés à l'entrée (parking N°1) et à la sortie du village (parking N°2).</p>
15	<p><b>Déchets :</b> Il est interdit de jeter ses déchets sur le parcours. Des poubelles seront installées à la sortie de la zone de ravitaillement. Un coureur surpris en train de jeter un déchet dans la nature sera automatiquement disqualifié.</p>
16	<p><b>Droit à l'image :</b> Les concurrents s'engagent à céder leur droit à l'image durant toute la manifestation et pour tous les supports de communication.</p>
17	<p><b>Code de la route :</b> Le code de la route et le respect de celui-ci doit-être appliqué par les coureurs tout au long de l'épreuve.</p>
18	<p><b>Assurances :</b> X-Sports Lozère organisateur de l'épreuve à souscrit une assurance organisation manifestation avec responsabilité civile auprès d'ALLIANZ. Les licenciés seront couverts selon garanties liées à leur fédération. Les personnes non licenciées doivent être assurées personnellement.</p>

**J'atteste avoir pris connaissance et accepte les termes du règlement du Trail de La Tieule. En dehors du cadre de ce règlement, je désengage de toute autre responsabilité l'organisation du Trail de La Tieule.**

Date	Nom	Prénom	Signature

